

RAPPORT D'ACTIVITÉS

JUIN 2025

2024
2025



Carrefour sécurité
en violence conjugale

Carrefour sécurité en violence conjugale

C.P. 44539, succ. Normandie

Lévis, Québec

G6J 1B6

819 731-0537

administration@csvc.ca

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Liste des acronymes | 5 |
| La codification des risques pour la sécurité | 5 |
| Mot de la présidente..... | 6 |
| Mot de l'équipe de travail..... | 7 |
| Première section – Déploiement et ancrage régional | 8 |
| Deuxième section – Partenariat..... | 9 |
| Soutien du partenariat..... | 9 |
| Tableau 1 : Description récapitulative des rencontres | 10 |
| Récapitulatif des situations traitées en collaboration avec le CSVC en 2024-2025 | 10 |
| Tableau 2 : Description récapitulative des situations traitées par région | 10 |
| Les organisations ayant identifié les situations à haut risque | 10 |
| Tableau 3 : Description récapitulative des organisations partenaires ayant identifié une situation à risque et ayant demandé la collaboration du CSVC | 11 |
| Les principaux partenaires de la gestion collective des risques | 11 |
| Tableau 4 : Description récapitulative des principaux partenaires de la gestion collective des risques (nombre de situations à risque par organisme)..... | 12 |
| La codification des situations à haut risque | 12 |
| Tableau 5 : Résumé des codifications des situations à haut risque traitées en collaboration avec le CSVC | 13 |
| Les stratégies de collaboration..... | 13 |
| Tableau 6 : Type de communication | 14 |
| Les rencontres dans le cadre de la gestion collective des risques | 14 |
| Tableau 7 : Type de rencontre de concertation et d'accompagnement | 15 |
| Statut de la relation conjugale..... | 15 |
| Tableau 8 : Statut de la relation conjugale | 15 |
| Facteurs de risque..... | 15 |
| Tableau 9 : Principaux facteurs de risque répertoriés..... | 16 |
| Filets de sécurité | 16 |
| Tableau 10 : Principaux filets de sécurité répertoriés | 17 |
| Région du Bas-Saint-Laurent (01) | 18 |
| Tableau 11 : Description des situations traitées au Bas-Saint-Laurent en 2024-2025..... | 18 |
| Région de la Capitale-Nationale (03) | 19 |
| Secteur Charlevoix | 19 |
| Tableau 12 : Description des situations traitées à Charlevoix en 2024-2025 | 19 |

| | |
|--|-----------|
| Secteur Portneuf | 20 |
| Tableau 13 : Description des situations traitées à Portneuf en 2024-2025..... | 20 |
| Secteur Québec-Métro | 21 |
| Tableau 14 : Description des situations traitées à Québec-Métro en 2024-2025 | 21 |
| Région de la Mauricie (04)..... | 22 |
| Tableau 15 : Description des situations traitées en Mauricie en 2024-2025..... | 22 |
| Région de l'Estrie (05) | 23 |
| Secteur Granby, Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi..... | 24 |
| Tableau 16 : Description des situations traitées à GHYBM en 2024-2025 | 24 |
| Secteur du Grand Estrie | 25 |
| Tableau 17 : Description des situations traitées du Grand-Estrie en 2024-2025 | 25 |
| Région de la Côte-Nord (09) | 26 |
| Secteur de Manicouagan | 26 |
| Tableau 18 : Description des situations traitées à Manicouagan en 2024-2025..... | 26 |
| Secteur de Sept-Rivières | 27 |
| Tableau 19 : Description des situations traitées à Sept-Rivières 2024-2025..... | 27 |
| Région de Chaudière-Appalaches (12) | 28 |
| Secteur du Littoral | 28 |
| Tableau 20 : Description des situations traitées au Littoral 2024-2025 | 28 |
| Secteur des Appalaches | 29 |
| Tableau 21 : Description des situations traitées à Appalaches 2024-2025 | 29 |
| Secteur de Beauce-Etchemin | 30 |
| Tableau 22 : Description des situations traitées à Beauce-Etchemin 2024-2025..... | 30 |
| Secteur de Montmagny-L'Islet..... | 30 |
| Tableau 23 : Description des situations traitées à Montmagny-L'Islet en 2024-2025 | 30 |
| Région du Centre-du-Québec (17) | 31 |
| Secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska | 32 |
| Tableau 24 : Description des situations traitées à Bécancour-Nicolet-Yamaska 2024-2025 | 32 |
| Secteur Arthabaska-Érable | 32 |
| Tableau 25 : Description des situations traitées à Arthabaska-Érable 2024-2025 | 32 |
| Troisième section – Formations 2024-2025 | 34 |
| Formation « Initiation à l'évaluation des risques pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches »..... | 34 |
| Tableau 26 : Formations sur l'évaluation et la gestion collective des risques pour la sécurité 2024-2025..... | 34 |

| | |
|---|-----------|
| Quatrième section – Représentations et demandes de collaboration | 36 |
| Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale | 36 |
| Rencontres nationales des cellules d'intervention rapide du Québec..... | 36 |
| Participation au comité aviseur de la recherche évaluative sur les cellules d'intervention rapide.. | 37 |
| Présence dans des événements externes et partage d'expertise | 37 |
| Cinquième section – Vie associative, gouvernance et administration..... | 39 |
| Renforcement de la structure organisationnelle et reconnaissance institutionnelle | 39 |
| Rencontres avec le Secrétariat à la condition féminine | 39 |
| Réunions du conseil d'administration..... | 40 |
| Assemblée générale annuelle | 40 |
| Travail sur l'image de marque avec l'agence Atypic..... | 40 |
| Comité d'embauche | 41 |
| Constitution d'une équipe à la permanence..... | 41 |
| Politique de travail..... | 41 |
| Appui contractuel et projets internes..... | 41 |
| ANNEXE 1 | 43 |
| Partenaires de l'application du modèle du CSVC..... | 43 |
| Partenaires de l'application du modèle d'actions intersectorielles du CSVC | 44 |
| ANNEXE 2 | 47 |
| Conseil d'administration et ressources humaines..... | 47 |
| LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025..... | 48 |
| LES RESSOURCES HUMAINES | 48 |
| Permanence | 48 |
| Formation..... | 48 |
| Ressources contractuelles | 48 |

Liste des acronymes

| <u>Acronyme</u> | <u>Définition</u> |
|-----------------|--|
| CALACS | Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel |
| CAVAC | Centre d'aide aux victimes d'actes criminels |
| CISSS | Centre intégré de santé et de services sociaux |
| CIUSSS | Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux |
| CF | Centre de femmes |
| CPS | Centre de prévention suicide |
| CQLC | Commission québécoise des libérations conditionnelles |
| CRC | Centre résidentiel communautaire |
| CSVC | Carrefour sécurité en violence conjugale |
| DPJ | Direction de la protection de la jeunesse |
| DPCP | Directeur des poursuites criminelles et pénales |
| DSPC | Direction des services professionnels correctionnels |
| MH | Maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale |
| SP | Service de police |
| SQ | Sûreté du Québec |
| TS | Travailleur, travailleuse social.e |

La codification des risques pour la sécurité

| | |
|---------------|--|
| Rouge | L'information et son analyse permettent d'estimer que nous sommes en présence d'un <u>MOTIF RAISONNABLE</u> de croire qu'un <u>RISQUE SÉRIEUX</u> de mort (dont le suicide) ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiable et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence. |
| Orange | L'information et son analyse permettent de <u>SOUPÇONNER</u> qu'un risque sérieux de mort, dont le suicide, ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiables et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence. |
| Jaune | L'information et son analyse permettent d'estimer qu'il n'y a <u>PAS DE MOTIF RAISONNABLE</u> de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiables. Cependant, il y a présence d'éléments qui combinés peuvent nuire à la sécurité de la victime et de ses proches. |
| Vert | L'information et son analyse permettent d'estimer qu'il n'y a <u>PLUS DE RISQUE SÉRIEUX</u> de mort, dont le suicide, ou de blessures graves qui menace une personne ou un groupe de personnes identifiables. |
| Blanc | <u>INSUFFISANCE D'INFORMATION POUR ESTIMER</u> s'il existe ou non un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort, dont le suicide, ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiables. |

Mot de la présidente

Au moment d'écrire ces lignes, en moins de six mois depuis le début de l'année 2025, dans différentes régions du Québec, six femmes ont connu la mort aux mains de leur conjoint ou ex-conjoint. Chaque fois, la question que se posent les intervenant.e.s, les policier.e.s, les procureur.e.s est : « Est-ce que nous connaissons cette femme? S'agit-il d'un contrevenant connu? Y'a-t-il eu une remise en liberté? » Bien souvent la réponse est non.

Si ces chiffres sont dramatiques et nous appellent à faire mieux, il faut penser à toutes celles et ceux, femmes, enfants, proches, (ex)conjoints qui ne font pas partie de ces statistiques parce qu'un.e intervenant.e a su évaluer le risque de décès ou de blessures graves et a interpellé ses partenaires, et dans notre cas, le Carrefour sécurité en violence conjugale, pour mettre en place un filet de sécurité et éviter le pire. C'est ce que nous appelons depuis quelques années les « non-événements ». Impossible d'en tirer des statistiques. Comme toute activité de prévention réussie, on ne peut dire qu'on a prévenu ou évité un nombre exact de situations. Toutefois, chaque jour, les partenaires du CSVC et son équipe savent que leur mobilisation a fait une différence et qu'elle a permis de sauver des vies.

Le gouvernement du Québec, via le Secrétariat à la condition féminine, a eu le mérite de reconnaître toute l'importance de ces concertations et des actions préventives qui en découlent en allouant les ressources financières nécessaires. Le passage de subventions de projets à un financement global facilitera la gestion des opérations et donnera à notre organisme l'agilité nécessaire pour accomplir sa mission.

Le rapport d'activités 2024-2025 démontre encore une fois l'engagement et le dynamisme des partenaires associés au Carrefour. Au nom du conseil d'administration (CA), je profite de l'occasion pour les remercier et pour encourager leurs gestionnaires à permettre une participation active aux activités prévues pour soutenir leur mobilisation. Je remercie également l'équipe du CSVC, qui sait les accompagner avec constance, les professionnel.le.s qui les entourent ainsi que mes collègues du CA qui consacrent temps et énergie à guider ce beau bateau que constitue le Carrefour.

Louise Riendeau

La présidente



Mot de l'équipe de travail

S'ancrer pour mieux protéger

C'est avec une grande fierté que nous présentons le rapport d'activités 2024-2025 du Carrefour sécurité en violence conjugale (CSVC). Cette année, plus que jamais, nous avons vu le modèle s'ancrer de façon durable dans les pratiques des différent·e·s intervenant·e·s, dans la culture de collaboration intersectorielle et dans les réflexes de nos partenaires.

Cent soixante-quinze (175) situations à haut risque ont été traitées en collaboration avec le CSVC. Si ce chiffre en soi est déjà significatif, il ne dit pas tout du travail colossal mené par les partenaires, qui évaluent quotidiennement les risques, interviennent, se mobilisent et mettent en place les filets de sécurité nécessaires pour prévenir le pire. Ce travail s'est concrétisé par 410 rencontres de concertation et d'accompagnement, démontrant une mobilisation soutenue et structurée.

L'ancrage du modèle s'est également manifesté à travers la formation et le développement des compétences collectives. Cette année, 26 formations et 36 rencontres de personnes-ressources ont été animées par l'équipe du CSVC. Ces activités ont permis de consolider une compréhension commune du modèle, tout en renforçant des compétences concrètes en évaluation et gestion collective des risques. Elles ont aussi contribué à renforcer les liens entre partenaires, à partager les expertises et à enrichir les pratiques.

Une autre illustration de cet enracinement a été la tenue, pour la première fois, de 7 événements régionaux dans chacune des régions soutenues par le CSVC. Ces rencontres ont rassemblé un grand nombre de partenaires, favorisé des échanges riches et permis de réfléchir collectivement à la réalité du terrain. Les évaluations reçues témoignent d'ailleurs d'une forte appréciation de ces moments de dialogue, de reconnaissance et de mise en commun des savoirs.

Enfin, l'année a été marquée par la poursuite d'un travail de coconstruction : ajustement d'outils, bonification de contenus, présentations du modèle dans de nouveaux milieux et adaptation constante aux besoins exprimés sur le terrain. Ce mouvement collectif témoigne d'un réseau qui s'enracine, se solidifie et se renouvelle.

S'ancrer, pour nous, c'est aller au-delà de l'application d'un cadre : c'est s'engager pleinement, en tant que réseau, à agir avec constance, lucidité et responsabilité.

Merci à toutes les personnes qui incarnent cet engagement au quotidien. Votre travail fait une réelle différence.



Le Carrefour sécurité en violence conjugale (CSVC) a pour mission d'améliorer la sécurité des victimes, de leurs proches incluant les auteurs de violence conjugale. Il soutient et favorise la concertation intersectorielle via le développement d'un partenariat opérationnel basé sur l'évaluation des risques pour la sécurité et la mise en place d'actions cohérentes et concertées pour les diminuer.

Première section – Déploiement et ancrage régional

En 2024-2025, le modèle d'actions concertées du CSVC a poursuivi son déploiement à travers les sept régions administratives où il est implanté : le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale, la Mauricie, l'Estrie, la Côte-Nord, Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec (à l'exception de Drummondville).

Le soutien offert par le CSVC dans ces territoires s'est exprimé de façon concrète à travers des activités variées de formation, de concertation et d'accompagnement stratégique, toujours adaptées aux réalités régionales. Cette approche ancrée, souple et structurée a permis de rejoindre cette année 214 organisations, dans une dynamique de collaboration visant la mise en œuvre de mécanismes de sécurité cohérents et partagés.

En s'appuyant sur les particularités de chaque milieu et sur l'expertise des partenaires, le CSVC a consolidé sa présence comme point d'appui intersectoriel dans la gestion collective des risques, tout en favorisant la construction de filets de sécurité durables autour des personnes vivant des situations de violence conjugale.

Deuxième section – Partenariat

Soutien du partenariat

Le partenariat intersectoriel demeure, depuis plusieurs années, l'un des piliers les plus solides du modèle CSVC. En 2024-2025, l'organisation de sept (7) événements régionaux a permis d'y faire pleinement honneur. Ces rencontres, rendues possibles grâce à un surplus budgétaire réinvesti au bénéfice des régions, répondaient à plusieurs objectifs : renforcer notre présence sur le territoire, prendre un temps de qualité avec les partenaires, mieux comprendre les réalités régionales et souligner leur engagement exceptionnel. Ces événements ont constitué des moments forts, à la fois symboliques et structurants, qui témoignent de la maturité des liens établis entre le CSVC et ses partenaires intersectoriels ainsi qu'entre les acteurs du réseau eux-mêmes.

Chaque événement a réuni les personnes en autorité et les personnes-ressources de la région concernée. Deux formules ont été expérimentées pour l'avant-midi, alors que l'après-midi rassemblait tous les partenaires autour d'un bilan régional (nombre de situations traitées, mécanismes utilisés, constats), suivi d'un portrait global du CSVC. Ce dernier incluait une rétrospective des chantiers 2023-2024, les perspectives à venir ainsi que la présentation des projets en développement. La journée se concluait par une activité collaborative intitulée « Vision d'avenir » où les partenaires étaient invités à réfléchir collectivement aux enjeux propres à leur territoire, aux besoins non comblés et aux pistes de solution. Une activité de remerciement clôturait la journée, mettant en lumière la valeur du travail accompli ensemble.

Lors des trois premiers événements, tenus au printemps, l'avant-midi a été consacré à la tenue simultanée de rencontres des personnes en autorité et des personnes-ressources. La première visait à faire le point sur l'implantation du modèle, à discuter des défis rencontrés dans les organisations, à identifier les besoins régionaux et à explorer ensemble des moyens de renforcer l'ancrage du CSVC. En parallèle, les personnes-ressources participaient à une activité de formation axée sur la cybersécurité en contexte de situation à risque — une thématique ciblée pour soutenir les partenaires dans la compréhension et la gestion des menaces numériques pouvant affecter la sécurité des victimes.

Pour les quatre événements suivants, tenus à l'automne, les personnes en autorité et les personnes-ressources ont participé ensemble à une activité sous forme de « speed dating » portant sur les mandats, les responsabilités et les limites des organismes partenaires. Cette formule interactive a favorisé une compréhension mutuelle approfondie, enrichi les échanges intersectoriels et consolidé les fondations collaboratives du réseau.

Par ailleurs, la rencontre des personnes-ressources de l'hiver, qui s'est tenue indépendamment des événements régionaux, portait sur « Le partage d'information en contexte de situation à risque ». Ces rencontres soutiennent le développement continu des compétences, encouragent la mise en pratique des connaissances en évaluation du risque en contexte de violence conjugale et renforcent les liens entre les personnes-ressources du réseau. Les thématiques abordées ont d'ailleurs été proposées par les partenaires eux-mêmes. L'équipe du CSVC a développé le contenu de ces activités en collaboration avec divers experts, notamment la Sûreté du Québec pour l'activité sur la cybersécurité.

En résumé, huit (8) rencontres de personnes en autorité (88 organisations, 117 participations) et 36 rencontres de personnes-ressources (156 organisations, 529 participations) ont été tenues cette année, comme présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Description récapitulative des rencontres

| Rencontres de personnes en autorité (PA) | Rencontres de personnes-ressources (PR) | | |
|--|---|---------------------|-----------------------|
| 8 | 36 | | |
| Nbr d'organisations | Nbr de participations ¹ | Nbr d'organisations | Nbr de participations |
| 88 | 117 | 156 | 529 |

Récapitulatif des situations traitées en collaboration avec le CSVC en 2024-2025

Il convient d'emblée de préciser que le présent rapport ne rend compte que des situations pour lesquelles l'équipe du CSVC a été activement sollicitée. En effet, de nombreuses autres situations à risque ont été prises en charge dans les régions où le modèle est implanté, sans que l'organisme y soit directement impliqué.

Au cours de l'année 2024-2025, le CSVC a été mis à contribution dans 175 situations. Bien que ce nombre soit légèrement inférieur à celui de l'année précédente, plusieurs de ces situations ont nécessité un accompagnement soutenu sur une longue période. Certaines ont donné lieu à plus d'une dizaine de rencontres, illustrant la complexité des contextes de violence traités et l'importance d'un engagement constant des partenaires. Ces collaborations impliquent généralement de multiples échanges — appels, courriels, consultations cliniques — et une coordination étroite afin d'assurer une gestion rigoureuse du risque.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC par région.

Tableau 2 : Description récapitulative des situations traitées par région

| Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | 175 |
|---|-----|
| Capitale-Nationale | 60 |
| Chaudière-Appalaches | 33 |
| Estrie | 25 |
| Côte-Nord | 22 |
| Mauricie | 16 |
| Bas-Saint-Laurent | 13 |
| Centre-du-Québec | 6 |

Les organisations ayant identifié les situations à haut risque

En 2024-2025, une dynamique semblable à celle observée l'an dernier s'est maintenue : les situations à risque traitées en collaboration avec le CSVC ont été identifiées par une diversité croissante de partenaires. Sur les 175 situations recensées, 47 ont été signalées par des maisons d'aide et d'hébergement, 38 par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), 35 par les CISSS et CIUSSS,

¹ Une personne peut avoir assisté à plus d'une rencontre

12 par le CAVAC et sept (7) par les services policiers. Le reste des signalements provient de différentes organisations issues des milieux communautaire, institutionnel et judiciaire. Le tableau récapitulatif ci-dessous illustre la répartition complète.

Tableau 3 : Description récapitulative des organisations partenaires ayant identifié une situation à risque et ayant demandé la collaboration du CSVC

| Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | 175 |
|---|-----|
| Maison d'aide et d'hébergement | 47 |
| DPJ | 38 |
| CISSS - CIUSSS | 35 |
| CAVAC | 12 |
| Services policiers | 7 |
| DSPC – Probation | 5 |
| Centre de crise | 4 |
| DPCP | 4 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 4 |
| Organisme en santé mentale | 3 |
| Centre de femmes | 2 |
| Centre de prévention du suicide | 2 |
| Maison 2 ^e étape | 2 |
| Autre ressource spécialisée en violence conjugale | 2 |
| CRC | 1 |
| Forces armées canadiennes | 1 |
| Rebâtir | 1 |
| Ressource santé et bien-être des hommes | 1 |
| Service autochtone | 1 |
| Autre | 3 |

Cette diversité de provenances confirme que le modèle du CSVC est de plus en plus intégré dans les réflexes d'intervention de multiples secteurs. Bien que les maisons d'aide et d'hébergement demeurent les principales initiatrices de collaboration (27 % des situations), elles sont suivies de près par la DPJ (22 %), les CISSS/CIUSSS (20 %) et le CAVAC (7 %). Cette répartition démontre un partage plus équilibré de la responsabilité d'alerter le CSVC, ce qui témoigne d'une compréhension commune des critères de risque élevé et de l'importance d'une réponse concertée.

Encore cette année, plus de 80 % des situations ont été signalées par des organisations en contact avec les victimes, ce qui demeure un facteur clé pour activer rapidement les mécanismes de protection.

Les principaux partenaires de la gestion collective des risques

Le tableau qui suit présente les organisations ayant pris part de façon significative à la gestion des 175 situations traitées en collaboration avec le CSVC. On y observe une présence marquée — et relativement stable par rapport à l'an dernier — des services policiers, de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et des maisons d'aide et d'hébergement. Ces trois groupes demeurent des acteurs centraux dans l'application du modèle d'actions concertées. Le DPCP, les CISSS-CIUSSS ainsi que les organismes pour conjoints ayant des comportements violents maintiennent également une implication constante.

Par ailleurs, une participation accrue d'organismes communautaires, notamment en santé mentale, en dépendance ou en soutien aux proches, témoigne d'un élargissement des réflexes de collaboration dans les régions. Cette tendance confirme une compréhension davantage partagée des situations de violence conjugale et des leviers d'intervention disponibles.

Cette diversité d'acteurs illustre non seulement l'ampleur des enjeux à traiter, mais aussi la nécessité d'une concertation soutenue pour assurer la sécurité des personnes vivant des situations de violence conjugale.

Tableau 4 : Description récapitulative des principaux partenaires de la gestion collective des risques (nombre de situations à risque par organisme)

| Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | |
|---|-----|
| Services policiers | 121 |
| DPJ | 107 |
| Maison d'aide et d'hébergement et ressource spécialisée en VC | 94 |
| CAVAC | 72 |
| DPCP | 72 |
| CISSS-CIUSSS | 64 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 39 |
| DSPC – Probation | 39 |
| DSPC – Détenzione | 19 |
| Organisme en santé mentale | 16 |
| Milieu de garde ou scolaire | 14 |
| Centre de crise | 13 |
| Rebâtir | 12 |
| CRC | 10 |
| Centre de prévention du suicide | 9 |
| Autre ressource spécialisée en violence conjugale | 8 |
| Organisme en dépendance | 7 |
| Maison 2 ^e étape | 6 |
| Service autochtone | 4 |
| Maison Oxygène | 4 |
| Ressource santé et bien-être des hommes | 4 |
| Centre de femmes | 3 |
| Forces armées canadiennes | 3 |
| Autre cellule d'actions concertées | 2 |
| Autre | 51 |

La codification des situations à haut risque

Le tableau ci-dessous présente la codification du risque associée aux personnes impliquées dans les 175 situations traitées en collaboration avec le CSVC en 2024-2025. Cette année, une hausse notable des codifications rouges et orange a été observée, ce qui témoigne d'une capacité accrue des partenaires à identifier les situations les plus préoccupantes et à activer les mécanismes de protection appropriés. Cette évolution reflète aussi une utilisation plus ciblée du modèle d'actions concertées, principalement pour les contextes à risque élevé.

Au total, ce sont 589 codifications rouges qui ont été attribuées, principalement en lien avec les victimes et leurs enfants. Parmi celles-ci, 462 l'ont été en raison de risques sérieux de blessures graves ou d'homicide. Chez les conjoints ou ex-conjoints, 91 codifications rouges ont été attribuées, et 36 concernaient des proches.

Du côté des codifications orange, on en compte 387, réparties entre : 142 victimes, 111 enfants, 78 conjoints ou ex-conjoints ayant des comportements violents et 56 proches.

Comme les années précédentes, peu de situations ont été associées à un risque modéré ou faible : seulement 24 codifications jaunes ont été émises et aucune codification verte n'a été relevée.

Enfin, 456 codifications blanches ont été utilisées dans des contextes où l'information disponible était insuffisante pour conclure à un niveau de risque. Dans ces cas, le CSVC a accompagné les partenaires dans l'identification des données à recueillir afin de permettre une évaluation plus éclairée et adaptée.

Tableau 5 : Résumé des codifications des situations à haut risque traitées en collaboration avec le CSVC

| VICTIME | | | | ENFANT | | | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | | PROCHE | | | |
|---------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|-------------------------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|
| Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Jaune | Orange | Rouge |
| 15 | 4 | 142 | 249 | 26 | 8 | 111 | 213 | 231 | 10 | 78 | 91 | 155 | 2 | 56 | 36 |

Les stratégies de collaboration

Le tableau ci-dessous présente les principales stratégies de partage d'information mobilisées par les partenaires dans le cadre des 175 situations accompagnées par le CSVC. Ces stratégies ne se limitent pas à des canaux de communication : elles représentent des choix délibérés, faits en fonction du niveau de risque perçu, de l'évolution de la situation et du cadre légal applicable.

Trois grandes avenues ont été utilisées :

- Le partage d'information sans données nominatives, qui permet de consulter les personnes-ressources du CSVC tout en respectant les balises de confidentialité. Cette approche est souvent utilisée pour explorer des hypothèses de risque, identifier des éléments à surveiller ou réfléchir aux mesures préventives envisageables.
- Le partage d'information avec autorisation à communiquer, souvent obtenu auprès de la victime. Cette stratégie s'inscrit dans une approche collaborative et préventive, en cohérence avec les bonnes pratiques en intervention concertée.
- La levée de la confidentialité sans consentement, permise lorsqu'il existe un risque sérieux de mort ou de blessures graves qui inspire un sentiment d'urgence, conformément aux dispositions de la Loi 115.

Il est important de noter que plus d'une stratégie peut être mobilisée au fil du temps pour une même situation, en fonction de son évolution. Une analyse plus approfondie pourrait d'ailleurs permettre de

vérifier si les stratégies à visée préventive (sans données nominatives ou avec autorisation) tendent à se généraliser, ce qui traduirait une intégration plus précoce et proactive des mécanismes de sécurité.

Tableau 6 : Type de communication

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité |
|---|---|--|
| 164 | 94 | 152 |

Les rencontres dans le cadre de la gestion collective des risques

Au cœur du modèle du CSVC se trouvent des rencontres stratégiques et adaptables, conçues pour répondre aux besoins évolutifs de chaque situation. En 2024-2025, un total de 410 rencontres ont été réalisées, illustrant la capacité du modèle à mobiliser les partenaires de manière ciblée, concertée et proportionnée aux risques en présence.

Les types de rencontres tenues cette année peuvent être regroupés comme suit :

- **Rencontres de soutien à l'évaluation et à la gestion des risques**

Réalisées principalement par Teams ou par téléphone, ces rencontres permettent à un.e ou plusieurs intervenant.e.s d'explorer les hypothèses de risque, de valider leur analyse, d'identifier les partenaires à mobiliser et de planifier les premières étapes d'un plan d'action. Elles peuvent précéder ou accompagner les concertations intersectorielles.

- **Rencontres de concertation intersectorielle**, qui se déclinent en trois volets :

- 1) **Cellules de crise**

Convoquées en situation de risque élevé ou imminent, elles rassemblent en urgence les partenaires pertinents afin de planifier un filet de sécurité autour de la victime, de ses proches et de l'auteur de violence conjugale. Cette année, environ 25 % des situations accompagnées par le CSVC ont nécessité la tenue d'une cellule de crise.

- 2) **Rencontres multipartenaires**

Mobilisées à des fins préventives, elles sont convoquées lorsqu'un risque est perçu, mais qu'il ne justifie pas l'urgence d'une cellule de crise. Elles réunissent les partenaires disposant d'une autorisation à communiquer pour réfléchir ensemble aux mesures concertées à mettre en place.

- 3) **Rencontres de suivi du plan d'actions concertées**

Elles permettent de faire le point collectivement sur la mise en œuvre des mesures, d'ajuster les stratégies en fonction de l'évolution de la situation et de maintenir une coordination intersectorielle active.

- **Rencontres de suivi**

Réalisées à la demande du ou des intervenant·e·s, ces rencontres visent à faire le point sur l'évolution d'une situation déjà accompagnée. Elles permettent de réévaluer les risques, d'adapter les filets de sécurité et d'identifier les partenaires à remobiliser ou à ajouter en fonction des besoins

émergents. Bien qu'elles surviennent après la mise en place initiale des mesures, elles s'inscrivent dans une logique de continuité et de consolidation des actions concertées, afin de prévenir la réémergence des risques ou de répondre à de nouveaux enjeux.

Tableau 7 : Type de rencontre de concertation et d'accompagnement

| Rencontre de soutien à l'évaluation et à la gestion | Rencontre de concertation | | | Rencontre de suivi |
|---|---------------------------|------------------------------|---------------------------------------|--------------------|
| | Cellule de crise | Rencontre multipartenaire | Suivi du plan d'actions concertées | |
| 186 | 47 | 26 | 14 | 137 |

Statut de la relation conjugale

Le statut de la relation entre les personnes concernées constitue un indicateur clé pour évaluer les risques et orienter les actions concertées à mettre en œuvre. En contexte de violence conjugale, certaines périodes sont particulièrement critiques — notamment les ruptures récentes, les relations toujours en cours, et les situations en transition, où la séparation est amorcée, mais non stabilisée.

Cette année, les données révèlent que : 45 % des situations traitées concernaient des relations post-séparation ; 38 % concernaient des relations toujours en cours ; et 17 % présentaient un statut flou ou en transition, où la séparation était souhaitée ou amorcée, mais marquée par des contacts persistants ou une cohabitation qui subsistait malgré la volonté de rupture.

Il est essentiel de souligner que la séparation ne met pas fin au risque. Plusieurs féminicides et situations graves surviennent dans un contexte post-séparation, lorsque la personne violente perd l'accès ou son emprise et tente de la rétablir. Cette réalité, documentée dans la littérature et observée sur le terrain, exige une vigilance soutenue — même lorsque la relation semble rompue sur le plan conjugal, mais demeure active sous d'autres formes : coparentalité, enjeux financiers, proximité géographique, emprise psychologique, etc.

Tableau 8 : Statut de la relation conjugale

| Maintien de la relation | Séparation imminente | Séparation récente (1 an et moins) | Violence post-séparation (1 an et plus) |
|----------------------------|-------------------------|---------------------------------------|--|
| 51 | 14 | 67 | 44 |

Facteurs de risque

L'analyse des facteurs de risque constitue une étape centrale dans le processus d'évaluation réalisé en concertation avec les partenaires. Ces facteurs permettent de cerner les dynamiques de dangerosité propres à chaque situation et d'orienter la mise en place de filets de sécurité adaptés.

Le tableau suivant présente les principaux facteurs de risque qui ont été identifiés dans les 175 situations accompagnées cette année. Sans surprise, on y retrouve en tête des éléments récurrents comme le refus de la rupture, les comportements de harcèlement, la présence d'un contrôle coercitif, et l'accès aux victimes malgré des interdictions.

Certains facteurs, comme l'instabilité psychologique, les menaces de suicide ou les risques envers les proches, témoignent de la complexité croissante des contextes pris en charge. Par ailleurs, les situations impliquant des enfants, des problèmes de dépendance ou des antécédents judiciaires appellent des réponses concertées plus étendues.

L'identification précise de ces risques est essentielle non seulement pour agir rapidement, mais aussi pour structurer des plans de protection évolutifs, qui tiennent compte à la fois de la dynamique conjugale, du contexte familial et de l'environnement social.

Tableau 9 : Principaux facteurs de risque répertoriés

| FACTEURS DE RISQUE | OCCURRENCES |
|---|-------------|
| Crainte de la victime de violence conjugale à l'égard de l'agresseur | 122 |
| Consommation problématique d'alcool, de drogues ou de substances psychoactives | 95 |
| Changement de vie important dans les 12 derniers mois | 94 |
| Possessivité et obsession de la personne dominante | 84 |
| Vulnérabilité de la victime | 87 |
| Crainte des proches ou de l'entourage de la victime de violence conjugale | 76 |
| Propos ou tentatives de suicide de l'auteur de violence | 73 |
| Menaces de mort | 79 |
| Intensification des manifestations de contrôle et de violence | 71 |
| Écart d'intention quant à la séparation | 65 |
| Bris de condition | 58 |
| Écart d'intention quant à la garde des enfants | 57 |
| Perte d'emprise de l'auteur de violence sur la victime au-delà de la séparation | 56 |
| Difficultés financières importantes | 54 |
| Sortie de détention/fin des mesures de contrôle de l'auteur de violence | 44 |
| Étranglement de la victime de violence conjugale | 42 |
| Possession d'armes | 42 |
| Problème de santé mentale diagnostiquée chez l'auteur de violence | 40 |
| Nouveau ou nouvelle partenaire de la victime de violence conjugale | 33 |
| Milieu criminalisé | 28 |
| Crainte d'enlèvement d'enfant | 26 |
| Séquestration | 19 |
| Cruauté envers les animaux | 15 |
| Propos ou tentatives de suicide de la victime de violence | 14 |
| Placement de l'enfant/ des enfants chez d'autres membres de la famille | 6 |
| Placement de l'enfant/ des enfants en famille d'accueil | 5 |
| Autre | 35 |

Autre : par exemple une tentative de meurtre, un écart d'âge de plus de 10 ans, l'isolement, la surveillance active, une entrée par infraction, la présence d'antécédents judiciaires et la perte de contact avec la victime.

Filets de sécurité

La mise en place de filets de sécurité constitue l'aboutissement des démarches de concertation coordonnées autour d'une situation à risque. Ces actions visent à réduire les dangers immédiats, à prévenir leur aggravation et à soutenir durablement les personnes concernées.

Le tableau ci-dessous répertorie les principaux filets de sécurité identifiés dans les 175 situations de 2024-2025. Ceux-ci incluent entre autres l'accompagnement des victimes, les interventions policières, la mobilisation des proches, les suivis psychosociaux, ou encore les restrictions judiciaires comme les ordonnances de non-communication.

Ces filets peuvent être mis en œuvre par une diversité de partenaires, mais certains relèvent exclusivement de mandats légaux spécifiques. Par exemple, seuls les corps policiers ou le DPCP

peuvent imposer certaines conditions judiciaires. D'autres filets, souvent portés par des intervenant·e·s communautaires, psychosociaux ou institutionnels, exigent un travail de proximité, un lien de confiance ou une connaissance approfondie du milieu.

Cette répartition des responsabilités démontre l'importance d'une concertation structurée et anticipatrice, pour assurer que les filets soient cohérents, complémentaires et bien arrimés aux besoins évolutifs des situations. Dans cet espace intersectoriel, le CSVC agit comme animateur, soutient la compréhension croisée des mandats et offre un cadre propice à la planification et au suivi collectif des actions identifiées.

Tableau 10 : Principaux filets de sécurité répertoriés

| FILETS DE DÉCURITÉ | OCCURRENCES |
|---|-------------|
| Établissement de scénarios de protection | 91 |
| Drapeau rouge / Info lieu / Historique d'endroit | 85 |
| Offre de suivi auprès des victimes | 84 |
| Accompagnement de la victime dans la prise de conscience du danger | 82 |
| DPJ déjà présente dans la famille | 72 |
| Accompagnement de la victime pour porter plainte | 59 |
| Signalement à la DPJ | 48 |
| Établissement de conditions de remise en liberté | 43 |
| Détention de l'auteur de violence | 40 |
| Offre de suivi auprès des auteurs de violence | 39 |
| Hébergement de la victime/enfants | 35 |
| Établissement de filet de sécurité avec le milieu scolaire et de travail | 31 |
| Déménagement de la victime | 28 |
| Arrestation de l'auteur de violence à la suite de bris de condition | 25 |
| Priorisation et intensification du suivi de l'auteur de violence | 23 |
| Installation d'un système de surveillance chez la victime | 22 |
| Imposition de conditions en lien avec la promesse de comparaître (services policiers) | 19 |
| Accompagnement de la victime pour faire un autosignallement à la DPJ | 15 |
| Ordonnance de garder la paix (810) | 14 |
| Imposition d'un bracelet antirapprochement (BAR) | 13 |
| Ordonnance de garde des enfants | 13 |
| Placement de l'enfant/ des enfants chez d'autres membres de la famille | 13 |
| Organisation des déplacements sécuritaires | 10 |
| Détermination d'un lieu sécuritaire pour l'échange des enfants | 7 |
| Relocalisation de la victime avec le programme LAFU | 7 |
| Placement de l'enfant/ des enfants en famille d'accueil | 5 |
| Autre | 49 |

Autres : par exemple, la mobilisation sécuritaire de l'entourage — famille, collègues, proches ou membres du milieu de vie (pharmacien, épicer, milieu de travail) — vise à renforcer la sécurité de la victime, tout en évaluant les risques que ces personnes pourraient elles-mêmes encourir en raison de leur proximité avec l'auteur de violence.

Un autre exemple concerne l'implication des constables spéciaux, notamment lors de passages au tribunal où l'accessibilité de la victime ou la présence d'intervenant·e·s perçue comme défavorable par l'auteur soulèvent des enjeux de sécurité.

Région du Bas-Saint-Laurent (01)

En 2024–2025, la région du Bas-Saint-Laurent a été le théâtre d'une mobilisation soutenue autour de la gestion collective des risques. Une rencontre de personnes en autorité ainsi que trois rencontres de personnes-ressources ont été tenues, réunissant 22 organisations pour un total de 85 participations. Le CSVC a soutenu les partenaires dans 13 situations, mettant à profit les espaces de concertation pour structurer des réponses adaptées aux contextes identifiés.

Les situations accompagnées dans cette région se caractérisent par une proportion marquée de codifications rouges, témoignant à la fois de la gravité des risques et de la capacité des partenaires à les identifier avec rigueur. On y observe également un usage fréquent du partage d'information sans données nominatives, stratégie qui permet d'intervenir de façon préventive tout en respectant les balises juridiques de la confidentialité. Cette posture favorise une planification proactive, dès les premiers signaux de préoccupation.

La diversité des filets de sécurité mis en place reflète la complexité des situations traitées, notamment en lien avec la santé mentale, la protection de l'enfance et la présence de proches également à risque. Ce contexte renforce l'importance du maillage intersectoriel et de la coconstruction de réponses arrimées aux réalités du milieu.

Tableau 11 : Description des situations traitées au Bas-Saint-Laurent en 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | 13 |
|---|---|----|
| Maison d'aide et d'hébergement | 3 | |
| DPJ | 2 | |
| CAVAC | 1 | |
| Centre de femmes | 1 | |
| Centre de crise | 1 | |
| Centre de prévention du suicide | 1 | |
| CISSS - CIUSSS | 1 | |
| DPCP | 1 | |
| DSPC - Probation | 1 | |
| Service de police | 1 | |
| Service de police | 11 | |
| CAVAC | 7 | |
| DPJ | 6 | |
| DSPC - Probation | 5 | |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 5 | |
| DPCP | 4 | |
| Maison d'aide et d'hébergement | 4 | |
| CISSS - CIUSSS | 2 | |
| DSPC - Détenzione | 2 | |
| Centre de crise | 1 | |
| Centre de femmes | 1 | |
| Centre de prévention du suicide | 1 | |
| Rebâtir | 1 | |
| Ressource santé et bien-être des hommes | 1 | |
| Autre | 2 | |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | | ENFANT | | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | | PROCHE | |
|---------|--------|-------|--------|--------|-------|-------------------------|-------|--------|-------|--------|--|
| Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | |
| 1 | 11 | 11 | 3 | 2 | 8 | 13 | 2 | 4 | 4 | 12 | |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|---------------------------|------------|
| 12 | 5 | 7 | 12 | Cellule 4 | Multi 1 |

Région de la Capitale-Nationale (03)

En 2024–2025, la région de la Capitale-Nationale (secteur Charlevoix, secteur Portneuf et secteur Québec-Métro) a connu une mobilisation importante autour des enjeux de sécurité liés à la violence conjugale. Une rencontre de personnes en autorité et cinq rencontres de personnes-ressources ont été organisées, réunissant 32 organisations pour un total de 108 participations. Le CSVC a soutenu les partenaires dans 60 situations, soit l'un des volumes d'accompagnement les plus élevés de l'année.

Les situations traitées dans cette région se distinguent par la diversité des contextes de danger et une présence marquée de codifications rouges et orange, notamment liées à des risques élevés pour les enfants. Plusieurs des cas accompagnés présentaient également des enjeux liés à la coparentalité post-séparation, à la multiplication des intervenant.e.s et à des dynamiques complexes entre le système judiciaire, psychosocial et communautaire.

Les partenaires de la région ont su tirer parti des outils de concertation pour clarifier les mandats, mettre en lumière des angles morts et identifier des stratégies collectives de gestion du risque. Le partage d'information avec autorisation à communiquer a été largement mobilisé, traduisant une posture préventive et respectueuse du pouvoir d'agir des victimes, tout en permettant l'activation de filets de sécurité cohérents.

Enfin, les rencontres ont permis d'approfondir les liens entre les milieux hospitaliers, les services jeunesse et les ressources communautaires, renforçant ainsi la capacité collective à intervenir dans des situations complexes, où les risques évoluent rapidement et exigent des ajustements concertés en continu.

Secteur Charlevoix

Tableau 12 : Description des situations traitées à Charlevoix en 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR ORGANISATIONS PARTENAIRE | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | |
|---|---|---|
| | | 4 |
| Maison d'aide et d'hébergement | | 3 |
| CAVAC | | 1 |
| Maison d'aide et d'hébergement | | 3 |
| Services policiers | | 3 |
| CAVAC | | 2 |
| CISSS-CIUSSS | | 2 |

| | |
|---|---|
| DPJ | 2 |
| DPCP | 2 |
| DSPC - Détention | 1 |
| Milieu de garde ou scolaire | 1 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 1 |
| Autre (service psychologique) | 1 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | ENFANT | CONJOINT OU EX-CONJOINT | PROCHE |
|---------|--------|-------------------------|--------|
| Orange | Rouge | Orange | Rouge |
| 8 | 4 | 6 | 4 |

| | | | | | |
|-------|-------|--------|-------|--------|-------|
| Blanc | Jaune | Orange | Blanc | Orange | Rouge |
| 10 | 1 | 1 | 2 | 7 | 3 |

Les stratégies de collaboration

| | | | | |
|---|---|----------------------|---------------------------|-------|
| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
| 9 | 3 | 4 | 1 | 8 |

Secteur Portneuf

Tableau 13 : Description des situations traitées à Portneuf en 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 9 |
|--------------------------------------|---|---|---|
| | Maison d'aide et d'hébergement | CISSS-CIUSSS | |
| ORGANISATIONS PARTENAIRE | DPJ | DPJ | 1 |
| | Maison d'aide et d'hébergement | Maison d'aide et d'hébergement | 7 |
| | Service de police | Service de police | 6 |
| | DPCP | DPCP | 4 |
| | CAVAC | CAVAC | 2 |
| | CISSS-CIUSSS | CISSS-CIUSSS | 2 |
| | Maison Oxygène | Maison Oxygène | 2 |
| | Centre de crise | Centre de crise | 1 |
| | DSPC – Probation | DSPC – Probation | 1 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 1 |
| | Organisme en santé mentale | Organisme en santé mentale | 1 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | ENFANT | CONJOINT OU EX-CONJOINT | PROCHE |
|---------|--------|-------------------------|--------|
| Blanc | Orange | Rouge | Rouge |
| 1 | 4 | 18 | 2 |

| | | | | | |
|-------|-------|--------|-------|--------|-------|
| Blanc | Jaune | Orange | Blanc | Orange | Rouge |
| 6 | 4 | 14 | 2 | 4 | 1 |

| | | | | | |
|-------|-------|--------|-------|--------|-------|
| Blanc | Jaune | Orange | Blanc | Orange | Rouge |
| 6 | 4 | 6 | 7 | 10 | 2 |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | | Suivi |
|--|---|--|-------------------------|------------------------------|------------|-------|
| | | | | Cellule | Suivi plan | |
| 7 | 10 | 6 | 8 | 4 | 2 | 9 |

Secteur Québec-Métro

Tableau 14 : Description des situations traitées à Québec-Métro en 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 47 |
|--|---|----|----|
| | | | |
| CISSS - CIUSSS | | 12 | |
| DPJ | | 8 | |
| Maison d'aide et d'hébergement | | 7 | |
| CAVAC | | 4 | |
| Centre de crise | | 3 | |
| Organisme en santé mentale | | 3 | |
| DSPC - Probation | | 2 | |
| Maison 2 ^e étape | | 2 | |
| Centre de prévention du suicide | | 1 | |
| DPCP | | 1 | |
| Forces armées canadiennes | | 1 | |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | 1 | |
| Autre ressource spécialisée en violence conjugale | | 2 | |
| Services policiers | | 26 | |
| DPJ | | 25 | |
| CAVAC | | 20 | |
| CISSS - CIUSSS | | 17 | |
| DPCP | | 16 | |
| Maison d'aide et d'hébergement | | 15 | |
| DSPC – Probation | | 10 | |
| Organisme en santé mentale | | 10 | |
| Centre de crise | | 5 | |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | 5 | |
| CRC | | 4 | |
| Rebâtir | | 4 | |
| Forces armées canadiennes | | 3 | |
| Maison 2 ^e étape | | 3 | |
| Organisme en dépendance | | 3 | |
| Milieu de garde ou scolaire | | 2 | |
| DSPC – Détention | | 1 | |
| Ressource santé et bien-être des hommes | | 1 | |
| Autre ressource spécialisée en violence conjugale | | 5 | |
| Autre (Hôpital, CRDQ, Les Relevailles, service psychologique, Coté Cour) | | 12 | |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | | | ENFANT | | | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | | PROCHE | | | |
|---------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|-------------------------|-------|--------|-------|--------|--------|-------|--|
| Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | |
| 4 | 1 | 37 | 51 | 6 | 1 | 31 | 39 | 49 | 1 | 27 | 17 | 33 | 8 | 6 | |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|---|-------|
| 48 | 16 | 30 | 48 | Cellule 6 Multi 6 Suivi plan 7 | 27 |

Région de la Mauricie (04)

En 2024–2025, la région de la Mauricie a bénéficié de la tenue d'une rencontre de personnes en autorité et de trois rencontres de personnes-ressources, réunissant 15 organisations pour un total de 52 participations. Le CSVC a été sollicité pour accompagner 16 situations, souvent caractérisées par des réalités régionales complexes ou changeantes, exigeant des ajustements concertés entre les partenaires pour assurer la cohérence et l'efficacité des interventions.

Les partenaires de la Mauricie ont démontré une capacité à mobiliser rapidement les mécanismes de concertation, notamment pour structurer des interventions préventives. Les échanges ont mis en lumière des situations où les dynamiques conjugales étaient imbriquées à des enjeux de précarité socioéconomique, de mobilité résidentielle fréquente et de ruptures répétées, complexifiant la lecture du risque.

Les rencontres ont permis de mieux baliser les rôles de chacun, particulièrement en ce qui concerne les leviers disponibles en protection de la jeunesse et les possibilités d'intervention dans un cadre légal. Le partage d'information sans donnée nominative a été souvent utilisé pour initier une réflexion collective sans attendre une levée formelle de la confidentialité, renforçant ainsi une posture axée sur la prévention.

Enfin, les échanges ont également permis de reconnaître l'importance d'un arrimage étroit entre les services communautaires et institutionnels, afin de soutenir des familles dans des contextes souvent instables, et de structurer des filets de sécurité qui puissent suivre les personnes malgré leur mobilité ou leur isolement.

Tableau 15 : Description des situations traitées en Mauricie en 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR | ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | 16 |
|--------------------------------------|---------------------------|---|----|
| | | Maison d'aide et d'hébergement | 6 |
| | | DPJ | 5 |
| | | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 2 |
| | | CRC | 1 |
| | | DSPC - Probation | 1 |
| | | Rebâtir | 1 |
| | | Services policiers | 11 |
| | | Maison d'aide et d'hébergement | 10 |

| | |
|---|---|
| DPJ | 9 |
| DPCP | 5 |
| DSPC - Détentio | 4 |
| DSPC - Probation | 4 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 4 |
| Rebâtir | 4 |
| CISSS-CIUSSS | 3 |
| CRC | 3 |
| Maison 2 ^e étape | 3 |
| CAVAC | 2 |
| Milieu de garde ou scolaire | 2 |
| Organisme en santé mentale | 1 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | | ENFANT | | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | PROCHE | |
|---------|--------|-------|--------|--------|-------|-------------------------|--------|-------|--------|-------|
| Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Rouge |
| 1 | 6 | 22 | 2 | 5 | 18 | 16 | 3 | 10 | 4 | 2 |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|---------------------------|-------|
| 12 | 4 | 13 | 15 | 4 | 1 |
| Cellule | Multi | 1 | Cellule | Multi | 7 |

Région de l'Estrie (05)

En 2024–2025, la région de l'Estrie (Secteur Granby, Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi et secteur Grand-Estrie) s'est illustrée par une participation soutenue des partenaires aux espaces de concertation. Une rencontre de personnes en autorité et six rencontres de personnes-ressources ont permis de mobiliser 22 organisations, totalisant 101 participations. Le CSVC a apporté son soutien dans 25 situations, dont plusieurs présentaient des risques élevés nécessitant une coordination étroite entre les partenaires.

Les cas accompagnés dans cette région se sont souvent inscrits dans des contextes de rupture récente ou d'instabilité relationnelle, où les comportements de harcèlement, les tentatives de reprise de contrôle et l'implication d'enfants à risque figuraient parmi les facteurs aggravants. Ces éléments ont donné lieu à une utilisation marquée des codifications rouges et orange, principalement en lien avec les victimes et les enfants.

Le travail mené dans la région a mis en lumière une volonté forte de mieux comprendre les mandats respectifs et de renforcer la fluidité dans le passage de l'information. Le partage d'information avec autorisation à communiquer a été particulièrement utilisé, illustrant une approche préventive et collaborative. Dans certains cas, la concertation a également permis d'identifier des zones de confusion ou de chevauchement entre mandats et de poser les bases d'un dialogue plus fluide à moyen terme.

L'implication de ressources variées — incluant les milieux scolaires, les services de première ligne du CIUSSS de l'Estrie–CHUS et les maisons d'aide et d'hébergement — a permis de bâtir des filets de sécurité diversifiés, particulièrement pertinents dans des situations où les risques perdurent malgré des interventions en cours. Ce travail collectif confirme l'importance de maintenir un espace animé, stable et soutenant qui permet aux partenaires d'agir dans la complémentarité et la cohérence.

Secteur Granby, Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi

Tableau 16 : Description des situations traitées à GHYBM en 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR ORGANISATIONS PARTENAIRE | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 7 |
|--|--|--|---|
| | Maison d'aide et d'hébergement | | 5 |
| | DPCP | | 1 |
| | Ressource santé et bien-être des hommes | | 1 |
| | Services policiers | | 6 |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | 5 |
| | CAVAC | | 4 |
| | DPJ | | 3 |
| | DSPC - Probation | | 2 |
| | Autre ressource spécialisée en violence conjugale (SOS VC) | | 2 |
| | Centre de prévention du suicide | | 1 |
| | CISSS - CIUSSS | | 1 |
| | DSPC - Détention | | 1 |
| | Maison Oxygène | | 1 |
| | Milieu de garde ou scolaire | | 1 |
| | Rebâtir | | 1 |
| | Ressource santé et bien-être des hommes | | 1 |
| | Autre (Maison des jeunes, IVAC, LAB 2038, service psychologique) | | 4 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | | ENFANT | | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | PROCHE | | |
|---------|--------|-------|--------|--------|-------|-------------------------|--------|--------|--------|-------|
| Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Blanc | Orange | Rouge |
| 3 | 20 | 11 | 1 | 17 | 12 | 33 | 1 | 12 | 15 | 4 |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|---------------------------|-------|
| 9 | 15 | 11 | 13 | 2 | 19 |

Secteur du Grand Estrie

Tableau 17 : Description des situations traitées du Grand-Estrie en 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 18 |
|--------------------------------------|---|--|----|
| | DPJ | | 5 |
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Services policiers | | 4 |
| | CAVAC | | 3 |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | 3 |
| | CISSS - CIUSSS | | 1 |
| | DPCP | | 1 |
| | Autre (Organisme de supervision des droits d'accès) | | 1 |
| | Services policiers | | 16 |
| | DPJ | | 13 |
| | DPCP | | 11 |
| | CAVAC | | 10 |
| | CISSS - CIUSSS | | 9 |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | 9 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | 5 |
| | Centre de crise | | 4 |
| | Centre de prévention du suicide | | 4 |
| | DSPC - Probation | | 4 |
| | DSPC - Détention | | 3 |
| | Milieu de garde ou scolaire | | 3 |
| | Organisme en santé mentale | | 2 |
| | Rebâtir | | 2 |
| | Maison Oxygène | | 1 |
| | Organisme en dépendance | | 1 |
| | Autre ressource spécialisée en violence conjugale (SOS VC) | | 1 |
| | Autre (avocat en droit de la famille, organisme en itinérance, hôpital, LAB 2038, service psychologique, organisme de supervision des droits d'accès) | | 11 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | ENFANT | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | PROCHE | | | |
|---------|--------|-------|-------------------------|-------|--------|--------|-------|--------|
| Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc |
| 8 | 32 | 4 | 7 | 27 | 14 | 11 | 14 | 3 |
| | | | | | | | | Jaune |
| | | | | | | | | Orange |
| | | | | | | | | Rouge |
| | | | | | | | | 3 |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Cellule | Multi | Suivi plan | Suivi |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|---------------------------|---------|-------|------------|-------|
| 6 | 15 | 20 | 23 | 4 | 2 | 1 | | 10 |

Région de la Côte-Nord (09)

En 2024–2025, la région de la Côte-Nord (secteur de Manicouagan et secteur de Sept-Rivières) a maintenu un haut niveau d'engagement. Une rencontre de personnes en autorité et cinq rencontres de personnes-ressources ont été tenues, mobilisant 23 organisations pour un total de 77 participations. Le CSVC a apporté son soutien dans 22 situations, marquées par des contextes de risque parfois complexes et nécessitant une fine compréhension des réalités locales.

Les situations accompagnées dans cette région révèlent une présence marquée de risques élevés liés à des comportements de harcèlement, à l'accès aux victimes malgré des interdictions et à la persistance du contrôle post-séparation. Plusieurs situations impliquaient également des enjeux liés à l'isolement géographique, à la mobilité restreinte, à une offre de services parfois dispersée et à des facteurs amplifiant la vulnérabilité des personnes concernées.

Les partenaires de la Côte-Nord ont démontré une volonté affirmée de travailler ensemble malgré les défis territoriaux. On note notamment une utilisation fréquente du partage d'information sans donnée nominative, permettant de solliciter l'intelligence collective dans une posture préventive. La concertation a aussi permis de réfléchir aux moyens d'arrimer plus efficacement les actions entre services spécialisés et de proximité.

Les échanges ont contribué à renforcer des alliances locales durables, en misant sur la complémentarité des approches et le respect des mandats de chacun. Dans un territoire où les ressources sont parfois dispersées, le rôle d'animation du CSVC a été central pour maintenir des liens fonctionnels et soutenus entre les partenaires, assurant une veille collective sur les situations préoccupantes.

Secteur de Manicouagan

Tableau 18 : Description des situations traitées à Manicouagan en 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | |
|--|---|---|
| | | 8 |
| CISSS - CIUSSS | | 4 |
| DPJ | | 2 |
| DSPC – Probation | | 1 |
| Services policiers | | 1 |
| Services policiers | | 7 |
| CISSS - CIUSSS | | 6 |
| DPCP | | 6 |
| Maison d'aide et d'hébergement | | 6 |
| CAVAC | | 5 |
| DPJ | | 5 |
| DSPC - Probation | | 4 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | 4 |
| Centre de prévention du suicide | | 3 |
| DSPC - Détenzione | | 3 |
| Milieu de garde ou scolaire | | 3 |
| Organisme en dépendance | | 3 |
| Centre de femmes | | 1 |
| CRC | | 1 |
| Autre (hôpital, OMH) | | 5 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | | | ENFANT | | | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | | PROCHE | | | |
|---------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|-------------------------|--------|-------|-------|--------|--------|-------|--|
| Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Blanc | Orange | Rouge | |
| 1 | 3 | 5 | 16 | 1 | 1 | 2 | 16 | 12 | 2 | 11 | 7 | 1 | 1 | 2 | |

Les stratégies de collaboration

| | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|--------------------------------|-------|
| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
| 7 | 3 | 15 | 8 | Cellule Multi Suivi plan 1 1 7 | |

Secteur de Sept-Rivières

Tableau 19 : Description des situations traitées à Sept-Rivières 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 14 |
|--------------------------------------|---|--|----|
| | CISSS - CIUSSS | | 8 |
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | DPJ | | 2 |
| | Centre de femmes | | 1 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | 1 |
| | Service autochtone | | 1 |
| | Services policiers | | 1 |
| | Services policiers | | 12 |
| | CISSS - CIUSSS | | 11 |
| | DPJ | | 10 |
| | DPCP | | 9 |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | 8 |
| | CAVAC | | 7 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | 5 |
| | DSPC - Probation | | 4 |
| | Service autochtone | | 4 |
| | Centre de crise | | 1 |
| | Centre de femmes | | 1 |
| | CRC | | 1 |
| | DSPC - Détention | | 1 |
| | Milieu de garde ou scolaire | | 1 |
| | Autre ressource spécialisée en violence conjugale | | 1 |
| | Autre cellule d'actions concertées (Alerte Lanaudière) | | 1 |
| | Autre (Conseil de bande) | | 2 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | | ENFANT | | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | | PROCHE | | |
|---------|--------|-------|--------|--------|-------|-------------------------|-------|--------|-------|--------|--------|-------|
| Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge |
| 2 | 7 | 18 | 1 | 4 | 19 | 15 | 2 | 8 | 2 | 11 | 5 | 6 |

| Les stratégies de collaboration | | | | | | Suivi |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|---------------------------|---|-------|
| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | | |
| Cellule | Multi | | | | | |
| 8 | 6 | 14 | 11 | 5 | 4 | 8 |

Région de Chaudière-Appalaches (12)

En 2024–2025, la région de Chaudière-Appalaches (secteur du Littoral, secteur des Appalaches, secteur de Beauce-Etchemin, secteur de Montmagny-L'Islet) s'est démarquée par une mobilisation soutenue dans les espaces de concertation. Deux rencontres de personnes en autorité et neuf rencontres de personnes-ressources ont permis de réunir 26 organisations, totalisant 133 participations. Le CSVC a apporté son soutien dans 33 situations, représentant un volume significatif de collaboration dans la région.

Les situations accompagnées présentaient souvent plusieurs dimensions de risque à la fois — par exemple, un danger immédiat pour la victime, des difficultés liées à la parentalité et des comportements d'intimidation ou de harcèlement après la séparation.

La région s'est distinguée par un usage élevé des codifications rouges et orange, en lien notamment avec des signaux de contrôle coercitif persistants, même après rupture. Les partenaires ont démontré une volonté claire de s'arrimer sur les meilleures pratiques, notamment en ce qui concerne les balises légales encadrant le partage d'information. L'utilisation des partages avec autorisation à communiquer et sans donnée nominative a permis de soutenir la planification préventive, tout en respectant le pouvoir d'agir des victimes.

La concertation a aussi mis en lumière le rôle clé des services de première ligne et communautaires, qui sont souvent les premiers témoins de l'escalade du risque. Dans ce contexte, les rencontres ont favorisé une meilleure reconnaissance des mandats de chacun ainsi qu'une planification partagée des filets de sécurité à mettre en place.

Enfin, le dynamisme des échanges dans la région illustre l'intérêt de maintenir un espace collectif d'analyse et de coordination, permettant d'anticiper les enjeux et d'intervenir plus efficacement auprès des personnes concernées.

Secteur du Littoral

Tableau 20 : Description des situations traitées au Littoral 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 12 |
|--|---|--|----|
| | Maison d'aide et d'hébergement | | |
| | DPJ | | 7 |
| | CISSS - CIUSSS | | 3 |
| | Services policiers | | 1 |
| | DPJ | | 1 |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | 9 |
| | Services policiers | | 9 |
| | CISSS - CIUSSS | | 8 |
| | CAVAC | | 5 |
| | Organisme en santé mentale | | 4 |
| | | | 3 |

| | |
|---|---|
| DPCP | 2 |
| DSPC - Probation | 2 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 1 |
| Autre (SCC, IVAC, Organisme immigration, TS privé) | 4 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | | ENFANT | | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | PROCHE | | |
|---------|--------|-------|--------|--------|-------|-------------------------|--------|-------|--------|--------|-------|
| Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge |
| 1 | 13 | 17 | 1 | 13 | 15 | 29 | 1 | 1 | 16 | 2 | 6 |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|---------------------------|-------|
| Cellule | Multi | | | | |
| 16 | 8 | 8 | 18 | 3 | 9 |

Secteur des Appalaches

Tableau 21 : Description des situations traitées à Appalaches 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 9 |
|--------------------------------------|---|--------------------------------|---|
| | DPJ | Maison d'aide et d'hébergement | |
| ORGANISATIONS PARTENAIRES | CAVAC | | 1 |
| | CISSS - CIUSSS | | 1 |
| | Autre (CALACS) | | 1 |
| | DPJ | | 7 |
| | DPCP | | 5 |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | 4 |
| | CAVAC | | 3 |
| | CISSS - CIUSSS | | 3 |
| | Services policiers | | 3 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | 2 |
| | Centre de crise | | 1 |
| | Autre (Urgence détresse) | | 1 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | ENFANT | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | PROCHE | |
|---------|-------|--------|-------|-------------------------|--------|-------|--------|----|
| Orange | Rouge | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | |
| 12 | 14 | 12 | 14 | 12 | 6 | 8 | | 10 |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|---------------------------|---------|
| | | | Cellule | Multi | Cellule |
| 13 | 1 | 12 | 8 | 2 | 1 |
| | | | | | 8 |

Secteur de Beauce-Etchemin

Tableau 22 : Description des situations traitées à Beauce-Etchemin 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 7 |
|--|---|--|---|
| | DPJ | | |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | 5 |
| | DPJ | | 2 |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | 6 |
| | Services policiers | | 5 |
| | DPCP | | 4 |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | 3 |
| | CAVAC | | 3 |
| | DSPC – Détenzione | | 2 |
| | DSPC – Probation | | 1 |
| | Autre ressource spécialisée en violence conjugale | | 1 |
| | Autre cellule d'actions concertées | | 1 |
| | Autre (maison de la famille) | | 1 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | | | ENFANT | | | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | PROCHE | |
|---------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|-------------------------|--------|-------|--------|--|
| Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | |
| 1 | 4 | 11 | 1 | 2 | 3 | 9 | 11 | 2 | 3 | 13 | |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|---------------------------|-------|
| 7 | 4 | 6 | 7 | 2 | 6 |

Secteur de Montmagny-L'Islet

Tableau 23 : Description des situations traitées à Montmagny-L'Islet en 2024-2025

| ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 5 |
|---------------------------|---|--------------------------------|---|
| | CISSS - CIUSSS | Maison d'aide et d'hébergement | |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | 3 |
| | CISSS - CIUSSS | | 2 |

| | |
|---|---|
| Services policiers | 3 |
| DPJ | 1 |
| DPCP | 1 |
| Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | 1 |
| Autre ressource spécialisée en violence conjugale | 1 |
| Autre (TS de rue) | 1 |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | ENFANT | | | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | PROCHE | | |
|---------|--------|-------|-------|--------|-------------------------|-------|--------|--------|--------|-------|
| Orange | Rouge | Blanc | Jaune | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Blanc | Orange | Rouge |
| 3 | 8 | 4 | 2 | 2 | 3 | 7 | 4 | 9 | 1 | 1 |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec autorisation à communiquer | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|---------------------------|------------|
| 3 | 4 | 4 | 4 | Cellule 1 | Multi 1 |

Région du Centre-du-Québec (17)

En 2024–2025, la région du Centre-du-Québec (secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska et secteur Arthabaska-Érable) a maintenu un engagement actif dans les efforts de concertation. Une rencontre de personnes en autorité et cinq rencontres de personnes-ressources ont permis de mobiliser 26 organisations, totalisant 90 participations. Le CSVc a été sollicité pour accompagner six situations, principalement afin d'appuyer les intervenant·e·s dans l'analyse des risques, l'identification de mesures de protection adaptées ou la mobilisation de partenaires clés. Dans ces situations, le soutien visait à éclairer la prise de décision ou à renforcer la cohérence des actions, sans qu'un suivi prolongé soit nécessaire.

Les situations traitées ont révélé des dynamiques parfois marquées par la crainte d'escalade post-séparation, avec des comportements de surveillance, de harcèlement ou des tentatives de reprise de contact malgré des interdictions. Les codifications émises témoignent d'une capacité à reconnaître la gravité des risques, même en contexte d'apparente accalmie, et à mobiliser les ressources adéquates en amont.

La région a démontré une volonté forte de clarifier les rôles et responsabilités de chacun, particulièrement dans les cas où plusieurs systèmes (éducation, santé, protection de la jeunesse) sont interpellés simultanément. Le partage d'information avec autorisation à communiquer a été souvent privilégié, permettant d'agir de façon concertée tout en respectant le pouvoir d'agir des victimes.

Les échanges ont également permis de renforcer les liens entre les organisations communautaires et institutionnelles, posant les bases d'une collaboration plus fluide à travers les différents niveaux de complexité des situations. Malgré un volume d'accompagnement moindre, la qualité des concertations tenues reflète un engagement soutenu à mettre en place des réponses adaptées et ancrées aux réalités du milieu.

Secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska

Tableau 24 : Description des situations traitées à Bécancour-Nicolet-Yamaska 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 2 | |
|---|---|--|---|--|
| | DPJ | | | |
| | Autre (organisme en alphabétisation) | | | |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | | |
| | DPCP | | | |
| | DPJ | | | |
| | DSPC - Probation | | | |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | | |
| | Ressource santé et bien-être des hommes | | | |
| | Services policiers | | | |
| | Autre (organisme en alphabétisation) | | | |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | ENFANT | CONJOINT OU EX-CONJOINT | PROCHE |
|---------|--------|-------------------------|--------|
| Orange | Rouge | Rouge | Blanc |
| 1 | 7 | 7 | 2 |

| | | | | | |
|--------|-------|-------|-------|--------|-------|
| Orange | Rouge | Rouge | Blanc | Orange | Blanc |
| 1 | 7 | 7 | 2 | 6 | 7 |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Cellule | Suivi |
|--------------------------------------|---|----------------------|---------------------------|---------|-------|
| 3 | 2 | 2 | 2 | 2 | 4 |

Secteur Arthabaska-Érable

Tableau 25 : Description des situations traitées à Arthabaska-Érable 2024-2025

| NOMBRE DE SITUATIONS IDENTIFIÉES PAR ORGANISATIONS PARTENAIRES | Nombre de situations traitées en collaboration avec le CSVC | | 4 | |
|---|---|--|---|--|
| | CAVAC | | | |
| | DPJ | | | |
| | CISSS - CIUSSS | | | |
| | CAVAC | | | |
| | Services policiers | | | |
| | DPCP | | | |
| | DPJ | | | |
| | Maison d'aide et d'hébergement | | | |
| | DSPC - Détenzione | | | |
| | CISSS - CIUSSS | | | |
| | CRC | | | |
| | DSPC - Probation | | | |
| | Milieu de garde ou scolaire | | | |
| | Organisme pour conjoints ayant des comportements violents | | | |
| | Autre ressource spécialisée en violence conjugale (SOS VC) | | | |
| | Autre (Hôpital) | | | |

La codification : niveaux de risque pour la sécurité

| VICTIME | ENFANT | | CONJOINT OU EX-CONJOINT | | | PROCHE | | | |
|---------|--------|--------|-------------------------|-------|--------|--------|-------|--------|-------|
| Orange | Rouge | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge | Blanc | Orange | Rouge |
| 3 | 9 | 3 | 8 | 2 | 2 | 8 | 6 | 3 | 1 |

Les stratégies de collaboration

| Communication sans donnée nominative | Communication de données nominatives avec levée de la confidentialité | Rencontre de soutien | Rencontre de concertation | Suivi |
|--------------------------------------|---|----------------------|---------------------------|-------|
| 4 | 8 | 5 | 1 | 3 |

Troisième section — Formations 2024-2025

Formation « Initiation à l'évaluation des risques pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches »

La formation « Initiation à l'évaluation des risques pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches » s'adresse aux intervenant.e.s appelé.e.s à agir en étroite concertation pour prévenir des drames en matière de violence conjugale (agression, homicide et suicide). Ce sont les intervenant.e.s des maisons d'aide et d'hébergement, les policiers et policières, les intervenant.e.s médicaux et sociaux, les intervenant.e.s de la DPJ, les procureur.e.s, les intervenant.e.s des CAVAC, les services correctionnels, les ressources pour hommes et toute autre ressource ou organisme œuvrant en ce domaine complexe.

La formule intersectorielle de cette formation est offerte dans chaque région couverte par le CSVC deux à trois fois par année. Elle est dispensée à l'ensemble des partenaires et elle permet aux organismes de former plusieurs membres de leur équipe en plus des personnes-ressources.

La formule intra sectorielle ou sur mesure, permet l'adaptation de la formation aux besoins spécifiques de certaines équipes de travail. Ainsi, la durée de la formation peut varier, ce qui permet à certaines organisations de former plus de personnel ou encore de maintenir les acquis de l'équipe via une formule contenant davantage d'activités permettant l'appropriation de la grille VIGIE VC. Cette grille, développée par le CSVC, soutient l'analyse du risque en contexte de violence conjugale. Elle regroupe des indicateurs cliniques, actuariels et contextuels organisés en huit catégories — allant des manifestations de contrôle et de violence jusqu'aux facteurs de protection — pour guider l'évaluation de la sécurité. Elle ne remplace pas l'expertise des intervenant·e·s, mais l'appuie en structurant les observations afin de codifier le niveau de risque, cibler les partenaires à mobiliser, préciser les éléments à surveiller et assurer le suivi des actions mises en place.

En résumé, comme vous le constaterez dans le tableau ci-dessous, neuf formations intra sectorielles et 17 formations intersectorielles ont été données en 2024-2025. Cela représente un total de 23 formations et de 339 personnes formées en provenance de 102 organisations.

Tableau 26 : Formations sur l'évaluation et la gestion collective des risques pour la sécurité 2024-2025

| FORMATIONS INTRASECTORIELLES | | | |
|------------------------------|----------------------|---------------------------|--|
| RÉGIONS | NOMBRE DE FORMATIONS | NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S | ORGANISATIONS FORMÉES |
| Capitale-Nationale | 2 | 24 | - PECH |
| | 1 | 25 | - CIUSSS-CN |
| | 1 | 11 | - CIUSSS-CN DPJ |
| Mauricie et Centre-du-Québec | 1 | 12 | - CIUSSS- MCQ |
| Estrie | 2 | 31 | - CIUSSSE-CHUS |
| | | | - Régie de police de Memphrémagog |
| | | | - Service de police de Sherbrooke |
| Côte-Nord | 1 | 9 | - Service de police de Granby - Service de police de la Ville de Bromont - Sureté du Québec - Centre de santé de Pessamit |

| | | | |
|--------------------|----------|------------|---|
| Toutes les régions | 1 | 18 | - Alliance des Maisons d'hébergement de 2 ^e étape (18 MH2) |
| Sous-total | 9 | 130 | 29 |

FORMATIONS INTERSECTORIELLES

| RÉGIONS | NOMBRE DE FORMATIONS | NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S | ORGANISATIONS FORMÉES |
|----------------------|----------------------|---------------------------|---|
| Bas-Saint-Laurent | 1 | 9 | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC - CF la Mitis - CRC Arc-en-Soi <ul style="list-style-type: none"> - DSPC - La Bouffée d'Air du KRTB <ul style="list-style-type: none"> - La Gigogne - Trajectoires-hommes du KRTB |
| Capitale-Nationale | 4 | 66 | <ul style="list-style-type: none"> - AutonHommie - CAVAC - CPS de Charlevoix - CF de Charlevoix - CF aux Plurielles - CIUSSS-CN - CRC Le Pavillon <ul style="list-style-type: none"> - DSPC Qc-Charlevoix - Maison du cœur pour femmes - Maison Hélène-Lacroix - Maison la Monté - Maison Marie-Rollet <ul style="list-style-type: none"> - Mirépi - Service de police de Wendake - Service parajudiciaire autochtone du Qc - Sûreté du Québec - Violence info |
| Mauricie | 2 | 20 | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC - CIUSSS MCQ <ul style="list-style-type: none"> - Centre Aspérimowin - Maison le FAR <ul style="list-style-type: none"> - Maison Radisson - Sûreté du Québec |
| Estrie | 3 | 25 | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC - CIUSSSE-CHUS - CIUSSSE-CHUS DPJ - La Bouée Régionale - Maison Alice-Desmarais - Maison Horizon pour elle <ul style="list-style-type: none"> - Service d'aide en prévention de la criminalité (SAPC) - Service de police de Granby <ul style="list-style-type: none"> - Service de police de la Ville de Bromont - Service de police de Sherbrooke - Sûreté du Québec |
| Côte-Nord | 2 | 39 | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC - Centre le Volet des Femmes - CISSS Côte-Nord - CISSS Côte-Nord DPJ - DPCP <ul style="list-style-type: none"> - DSPC Détenion - Homme Sept-Ils - Maison Autour d'Elles - Maison des femmes de Baie-Comeau <ul style="list-style-type: none"> - Le Rond Point - Maison des familles de Baie-Comeau - Sécurité publique de Uashat mak Mani-untenam (SPUM) |
| Chaudière-Appalaches | 3 | 32 | <ul style="list-style-type: none"> - Association des familles monoparentales et recomposées de la Chaudière - CALACS Chaudière-Appalaches <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC - Centre Yvon Mercier - CISSS-CA - DSPC - Havre l'Éclaircie - La Gîtee <ul style="list-style-type: none"> - La Jonction pour Elle - Le Havre des femmes - Service de police de Lévis - Sûreté du Québec |
| Centre-du-Québec | 2 | 18 | <ul style="list-style-type: none"> - Homme Alternative - La Parenthèse - Centre de santé Odanak <ul style="list-style-type: none"> - Centre de santé Wôlinak - Maison Odanak <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC - DPCP |
| Sous-total | 17 | 209 | 73 |
| TOTAL | 26 | 339 | 102 |

Quatrième section — Représentations et demandes de collaboration

Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale

Le CSVC siège au Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale, une instance provinciale ayant pour mandat d'étudier l'ensemble des décès associés à la violence conjugale (fémicides, uxoricides, filicides, familiicides, suicides de victimes et d'auteurs), en vue de formuler des recommandations pour prévenir de telles tragédies.

Encore cette année, le CSVC a été activement représenté au sein de ce comité. Au cours de l'année 2024–2025, Denise Tremblay et Daniel Bellemare ont assuré ce rôle lors des premières rencontres. À mi-mandat, la représentation a été reprise par Guylaine Boucher, membre du conseil d'administration, et Karine Messier Newman, directrice générale. Cette continuité témoigne de l'engagement du CSVC à contribuer à l'analyse systémique des décès liés à la violence conjugale et à soutenir la mise en œuvre de recommandations structurantes. Quatre rencontres ont eu lieu au cours de l'année.

Rencontres nationales des cellules d'intervention rapide du Québec

En 2024–2025, les efforts de concertation entre les cellules d'intervention rapide du Québec se sont consolidés à la suite de la rencontre nationale tenue l'année précédente à l'initiative du Secrétariat à la condition féminine. Cette rencontre initiale, qui avait permis de mettre en lumière la diversité des pratiques, des besoins et des structures régionales, avait aussi révélé une volonté commune de renforcer les liens entre les cellules et de mutualiser les savoirs.

Dans cette foulée, deux rencontres du grand comité intercellules ont eu lieu, réunissant les équipes des différentes cellules d'intervention rapide du Québec. Ces rencontres ont permis de faire le point sur les enjeux communs, de partager les pratiques en cours et de planifier les suites collectives des travaux engagés.

Parallèlement, cinq comités thématiques intercellules ont vu le jour et se sont réunis en moyenne à deux reprises chacun. Ces comités ont porté sur des enjeux ciblés et structurants pour l'arrimage des pratiques :

- La sécurité des enfants et la collaboration avec la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) ;
- les pratiques liées à la tenue de dossier ;
- le développement et l'adaptation des formations ;
- la documentation et le partage des bonnes pratiques ;
- les particularités de l'intervention auprès des personnes autochtones.

Ces espaces de travail visent à partager des outils concrets, clarifier certaines balises de pratique et mettre en commun les apprentissages issus des diverses réalités régionales, dans une perspective d'amélioration continue. L'objectif est d'appuyer la mise en place de mécanismes durables de collaboration, en maintenant une posture ancrée dans le respect des spécificités locales.

Le CSVC a contribué activement à ces démarches de réflexion collective. Mylène Collin (coordonnatrice à la liaison et à la formation), Marie-Michelle Delisle (directrice administrative) et

Karine Messier Newman (directrice générale) ont pris part aux rencontres des comités, témoignant de l'engagement du CSVC à participer au développement d'un réseau solidaire et outillé.

Enfin, une volonté partagée a émergé de tenir une rencontre en présence au cours de l'année 2025–2026, afin de consolider les liens intercellules et d'approfondir certains travaux amorcés.

Participation au comité aviseur de la recherche évaluative sur les cellules d'intervention rapide

Dans le cadre de la recherche évaluative sur les cellules d'intervention rapide, mandatée par le Secrétariat à la condition féminine et réalisée par l'École nationale d'administration publique (ENAP), le CSVC a été invité à siéger au comité aviseur. Les cellules sélectionnées pour y participer l'ont été en raison de leur diversité, de la durée de leur expérience et de leur représentativité des différents types de modèles existants au Québec. Ce comité est composé du projet CASCADE (Outaouais), de RADAR 02 (Saguenay–Lac-Saint-Jean), de l'ESCOUADE (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine), de la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal (CACVC), ainsi que du CSVC, représenté par Karine Messier Newman. La participation à ce comité permet de contribuer activement à l'orientation des travaux d'évaluation, dans une perspective d'amélioration continue et de reconnaissance des pratiques régionales.

Présence dans des événements externes et partage d'expertise

En 2024–2025, l'équipe du CSVC a été activement sollicitée pour partager son expertise dans différents espaces professionnels, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ces participations témoignent de la reconnaissance croissante du modèle d'actions concertées porté par l'organisme.

Panéliste – Forensia – Centre de formation en santé mentale, justice et sécurité, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Participation au colloque Pratiques en violence conjugale : s'unir pour gérer la complexité et favoriser la sécurité, lors d'un panel de discussion portant sur les cellules d'intervention rapide en prévention des homicides intrafamiliaux (février 2025).

Expertes invitées – Balado « La nuit où j'ai failli mourir »

Dans le cadre des 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes, la journaliste Bénédicte Lebel a produit la série balado *La nuit où j'ai failli mourir*, diffusée par Cogeco Média. Cette série donne la parole à des femmes ayant survécu à une tentative de féminicide, dont Sabrina, Gabrielle, Anita et Maryse. Le 16 décembre 2024, un épisode spécial en format table ronde a été diffusé, réunissant Karine Messier Newman (CSVC), Claudine Thibaudeau (SOS Violence Conjugale), Amélie Bois (Sûreté du Québec, département de lutte à la violence entre partenaires intimes) et un membre du conseil d'administration du CSVC. Elles y ont discuté du rôle des intervenant.e.s dans l'analyse du risque, du soutien aux victimes et de l'importance d'une action concertée pour prévenir les violences les plus graves. Cette prise de parole a contribué à une sensibilisation publique plus fine et éclairée sur les réalités et les enjeux entourant la violence conjugale.

Conférencières – Violence dans le couple : Prévention et gestion du risque létal – Liège, Belgique

Présentation conjointe intitulée L'expérience québécoise d'une cellule d'actions concertées par Denise Tremblay, Karine Messier Newman et Marie-Michelle Delisle, dans le cadre du colloque international

sur les pratiques interdisciplinaires en évaluation et gestion du risque létal (novembre 2024). Ce déplacement visait également à approfondir les échanges avec les équipes belges du modèle DIVICO, inspiré du CSVC. Ce temps de travail a permis de partager les apprentissages issus de nos expériences respectives, d'échanger sur nos défis, les solutions mises en œuvre, nos pratiques de formation, nos revendications et les enjeux structurels auxquels nous faisons face. Cette rencontre a renforcé les liens entre les deux modèles, dans une perspective de développement mutuel et de reconnaissance des pratiques intersectorielles en violence conjugale.



Participation au Colloque de DIVICO



Participation Balado « La nuit où j'ai failli mourir »

Cinquième section — Vie associative, gouvernance et administration

Au fil des dernières années, le CSVC a connu une croissance rapide, tant sur le plan de ses activités que de son envergure territoriale. Cette évolution a nécessité une structuration soutenue des mécanismes de gouvernance, de reddition de comptes et de dialogue avec les parties prenantes. En 2024–2025, plusieurs actions ont été posées pour renforcer la cohérence organisationnelle, maintenir une gouvernance participative, consolider les liens avec les bailleurs de fonds et structurer davantage les conditions internes de travail. Le tout s'inscrit dans une volonté ferme de préserver l'agilité du modèle, tout en assurant une base stable, transparente et conforme à ses responsabilités légales.

Renforcement de la structure organisationnelle et reconnaissance institutionnelle

L'année 2024-2025 marque un jalon important dans le développement du CSVC, avec la transition d'un financement par projet vers un financement à la mission. Cette transformation structurelle, soutenue par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), représente bien plus qu'un changement administratif : elle constitue une reconnaissance officielle de la pertinence du modèle d'actions concertées déployé par le CSVC dans plusieurs régions du Québec.

La transition s'est effectuée de manière progressive. Les régions de la Mauricie, de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent ont bénéficié de ce nouveau cadre dès mars 2024. Les autres régions soutenues par le CSVC ont rejoint le mode de financement à la mission en février 2025. Cette différenciation reflète l'évolution naturelle des ententes selon les cycles de financement déjà en cours.

Ce soutien structurel renouvelé permet au CSVC d'assurer une meilleure continuité des services, de renforcer ses capacités organisationnelles et de planifier ses actions dans une perspective durable. Il soutient également l'arrimage stratégique entre les actions de terrain, les besoins régionaux et les orientations gouvernementales. Cette reconnaissance institutionnelle vient confirmer que le CSVC est désormais considéré comme un acteur incontournable dans le champ de la prévention des homicides, des suicides et des blessures graves en contexte de violence conjugale.

Rencontres avec le Secrétariat à la condition féminine

Au cours de l'année 2024–2025, Louise Riendeau (présidente du conseil d'administration) et Karine Messier-Newman (directrice générale) ont rencontré les représentantes du Secrétariat à la condition féminine pour présenter le rapport d'activités 2023–2024.

Cette rencontre a permis de favoriser une compréhension plus fine de l'ampleur des activités menées par le CSVC, en mettant en lumière la portée de son action sur l'ensemble du territoire couvert, la nature des situations soutenues et les dynamiques de concertation à l'œuvre.

Les échanges ont notamment permis de souligner l'impact des formations offertes sur la capacité des partenaires à repérer rapidement les situations à risque élevé, à activer les bons leviers de protection et à travailler collectivement à la gestion de ces risques.

La rencontre a aussi permis de mettre en valeur la diversité des organisations — policières, communautaires, institutionnelles — qui signalent des situations ou prennent part activement aux cellules, illustrant ainsi la force du maillage intersectoriel porté par le CSVC.

Ce dialogue a renforcé la reconnaissance du modèle d'actions concertées déployé par le CSVC et a permis de positionner la formation et la concertation comme des leviers essentiels de prévention des violences graves, des homicides et des suicides en contexte de violence conjugale.

Réunions du conseil d'administration

Pendant l'année 2024-2025, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises en rencontres ordinaires, en plus de tenir une rencontre extraordinaire dédiée à l'adoption de la politique de travail ainsi que de la politique de prévention du harcèlement en milieu de travail et de traitement des plaintes. Le conseil exécutif, mandaté par le CA pour recevoir les recommandations d'embauche du comité de sélection, s'est quant à lui réuni à cinq reprises. Un lac-à-l'épaule a également été tenu à l'automne 2024, réunissant les membres du CA et la permanence. Cette journée de réflexion a permis de travailler sur le plan d'action 2024-2025 et de discuter des recommandations identitaires proposées par la firme ATYPIC.

L'année a été marquée par la mise en place de structures internes visant à mieux encadrer l'équipe de travail, notamment à travers l'adoption de politiques organisationnelles. Le CA a également assuré un suivi des démarches avec le Secrétariat à la condition féminine (SCF) en lien avec la transition vers un financement à la mission, ainsi que du développement de la collaboration avec le Regroupement des cellules. Par ailleurs, le conseil a soutenu activement les travaux liés à la mise en œuvre de la formation sur la levée de la confidentialité, dont le déploiement est prévu à l'automne 2025.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle du CSVC s'est tenue le 20 juin 2024 en visioconférence. Trente-cinq personnes, issues de l'ensemble des régions couvertes par le CSVC, y ont participé.

Ce moment rassembleur a permis aux membres de prendre connaissance des réalisations de l'année 2023–2024, d'adopter les états financiers, de valider les perspectives 2024–2025, et d'élire des représentant·e·s pour le conseil d'administration. L'ordre du jour a également permis des échanges nourris sur la croissance de l'organisation, les projets en cours et les enjeux à venir.

Notons la reconduction de Louise Riendeau comme représentante du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, l'élection par acclamation de Guylaine Boucher (Centre Yvon-Mercier) à titre de représentante d'un organisme œuvrant auprès de conjoints violents, ainsi que celle de Carmen Massé (L'Autre-Toit du KRTB), comme représentante d'une organisation porteuse de l'implantation du CSVC en dehors de la Mauricie.

Cette rencontre annuelle demeure un levier important pour favoriser la participation démocratique, renforcer les liens interrégionaux et assurer une gouvernance cohérente avec les valeurs de concertation et de coresponsabilité qui animent le CSVC.

Travail sur l'image de marque avec l'agence Atypic

En 2024–2025, le CSVC a amorcé une collaboration avec l'agence Atypic afin de consolider et clarifier son image de marque. L'objectif de cette démarche était de mieux traduire, par des outils cohérents et représentatifs, l'identité du CSVC et la spécificité de son approche. Par le biais d'un diagnostic, d'entrevues internes et d'ateliers de travail, un langage commun a commencé à émerger, permettant de mieux cerner la mission, les valeurs et les pratiques du CSVC dans ses communications internes

et externes. Ce chantier se poursuivra en 2025–2026 avec la mise en place des outils issus de cette réflexion.

Comité d'embauche

Un comité d'embauche formé de la directrice, de la coordonnatrice de liaison et de formation ainsi que de membres du CA, soit Daniel Bellemare, Sylvie Hamel et Annick Dumont, a été mis en place. Ainsi, le comité s'est réuni à quatre reprises pour conduire des entretiens d'embauche afin de combler des postes d'agent.e.s de liaison ainsi qu'un poste de coordination de la liaison et de la formation.

Constitution d'une équipe à la permanence

L'année 2024–2025 a été marquée par plusieurs mouvements au sein de l'équipe de la permanence du Carrefour. Tel que prévu, le poste de coordination à la liaison et à la formation a été pourvu au printemps 2024, renforçant ainsi la capacité de l'organisme à soutenir les agentes de liaison et à veiller au développement continu de leurs compétences.

À l'automne 2024, une personne s'est jointe à l'équipe afin de soutenir les projets de codéveloppement avec les partenaires ainsi que la mise à jour de la formation initiale du CSVC, en réponse à l'évolution des pratiques et aux besoins exprimés par les milieux. Elle a également contribué à l'adaptation de contenus pour des partenaires ciblés. Cette intégration symbolise une volonté claire de l'organisation de structurer un pôle de développement. En dotant ce volet stratégique d'une ressource dédiée, le CSVC affirme son intention de consolider sa capacité à innover et à soutenir ses partenaires avec rigueur.

Au 31 mars 2025, l'équipe du CSVC comptait onze personnes : une directrice générale, une directrice administrative, une adjointe administrative, sept agentes de liaison, une coordonnatrice à la liaison et à la formation ainsi qu'une personne dédiée au développement et à la mise à jour des contenus collaboratifs.

Politique de travail

En 2024–2025, le CSVC a franchi une étape significative dans la consolidation de son organisation interne en se dotant officiellement d'une politique des conditions de travail. Ce document, adopté à l'automne 2024, encadre les modalités d'emploi et reflète la volonté de l'organisme de fournir des balises claires, cohérentes et justes pour l'ensemble de son personnel.

Cette démarche s'inscrit dans la poursuite des efforts visant à structurer un organisme ayant connu une croissance rapide au cours des dernières années. Elle répond à un double objectif : assurer de bonnes conditions de travail pour les membres de l'équipe et se conformer à un cadre légal formel dont le CSVC ne disposait pas auparavant.

En plus de soutenir une gouvernance saine, cette politique constitue un levier important pour renforcer la cohérence, la transparence et l'équité dans les relations de travail, et reflète l'engagement du CSVC à offrir un milieu professionnel respectueux, stable et propice à l'épanouissement de son équipe.

Appui contractuel et projets internes

En 2024–2025, le CSVC a bénéficié de l'appui de ressources contractuelles pour soutenir des volets administratifs et analytiques de ses activités.

Adeline Rousseau et Rosalie Lefebvre ont été engagées à titre de contractuelles pour effectuer l'entrée de données, notamment en consignant les coordonnées des partenaires dans l'outil de tenue de dossier. Ce travail permet d'offrir aux agentes de liaison des informations à jour, facilitant ainsi le lien avec les partenaires régionaux.

Par ailleurs, Anne-Sofie Bathalon et Myriam Lacoursière ont été mandatées dans le cadre du projet interne « Ligne de temps », visant à reconstituer chronologiquement les événements survenus dans les situations accompagnées par le CSVC. En retracant ces éléments dans le temps, elles ont contribué à alimenter une réflexion sur la modulation du risque et les actions posées. Les connaissances tirées de ce travail, bien qu'actuellement partagées entre les agentes de liaison, enrichissent les analyses cliniques et favorisent une information plus fine et actualisée auprès des partenaires impliqués dans les cellules.

ANNEXE 1

Partenaires de l'application du modèle du CSVC



Partenaires de l'application du modèle d'actions intersectorielles du CSVC

| BAS-SAINT-LAURENT | |
|--|--|
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none"> - L'Autre-Toit du KRTB - CAVAC du Bas-St-Laurent - La Débrouille - La Gigogne - Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska - Centre femmes de La Mitis <ul style="list-style-type: none"> - Centre-Femmes du Grand-Portage - Centre-Femmes de Rimouski - Centre-Femmes Catherine-Leblond - Centre des femmes du Ô Pays - Centre des femmes du Témiscouata - Centre femmes de la Vallée de la Matapédia |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none"> - Centre résidentiel communautaire Arc-en-soi - C-TA-C <ul style="list-style-type: none"> - Maison de transition le Tremplin - Trajectoires hommes du KRTB |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> - DPCP - Sûreté du Québec <ul style="list-style-type: none"> - DSPC - Établissement de détention de Rimouski |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none"> - La Bouffée d'air du KRTB - Centre La Montée - Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du BSL <ul style="list-style-type: none"> - Centre prévention suicide du KRTB - CISSS du Bas-Saint-Laurent - La Maison de l'Espoir de Mont-Joli - Répit du passant |
| CAPITALE-NATIONALE | |
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC de la Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches - Inter-Elles (maison de 2e étape) - Maison du cœur pour femmes - Maison pour femmes immigrantes - Maison des femmes de Québec <ul style="list-style-type: none"> - Maison Hélène-Lacroix - Maison Marie-Rollet - Maison Mirépi - Maison La Montée - Violence-Info - YWCA |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none"> - Évolution Charlevoix - Centre résidentiel communautaire Painchaud <ul style="list-style-type: none"> - Centre résidentiel communautaire Le Pavillon - GAPI |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> - DPCP - DSPC Québec-Charlevoix - DSPC Ste-Foy et Chaudière-Appalaches <ul style="list-style-type: none"> - Établissement de détention de Québec - Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) - Sûreté du Québec |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none"> - AutonHommie - Centre CASA - Centre de crise de Québec - Centre de prévention du suicide de Charlevoix <ul style="list-style-type: none"> - Centr'hommes Charlevoix - Centre le Rucher - Centre de santé de Valcartier (Forces armées canadiennes) - CIUSSS de la Capitale-Nationale |

MAURICIE

| | | |
|--|---|--|
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC de la Mauricie - Centre femmes de Mékinac - Le Centre Aspérimowin - Maison de Connivence | <ul style="list-style-type: none"> - Maison Le FAR - La Séjournelle - Le Toit de l'amitié |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none"> - Accord Mauricie inc. | <ul style="list-style-type: none"> - Maison Radisson — Centre résidentiel communautaire |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> - DPCP - Service de police de la ville de Trois-Rivières - Sûreté du Québec | <ul style="list-style-type: none"> - DSPC de la Mauricie et du Centre-du-Québec - Établissement de détention |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none"> - CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec | <ul style="list-style-type: none"> - Centre d'amitié autochtone - Maison Carignan |

ESTRIE

| | | |
|--|---|--|
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC de l'Estrie - L'Escale de l'Estrie - Centre de femmes Entre'elles - Maison Alice Desmarais | <ul style="list-style-type: none"> - Maison La Bouée Régionale - Maison la Mérienne - Maison Horizon pour elle - Maison Séjour |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none"> - Ressource pour hommes de la Haute-Yamaska - Le Seuil de l'Estrie | <ul style="list-style-type: none"> - Maison Joins-toi - MomentHom - Service d'aide en prévention de la criminalité |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> - DPCP - DSPC de l'Estrie - Service de police de Bromont - Service de police de Granby | <ul style="list-style-type: none"> - Service de police de Memphrémagog - Service de police de Sherbrooke - Sûreté du Québec |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none"> - Centre de prévention du suicide de la Haute-Yamaska | <ul style="list-style-type: none"> - CIUSSS de l'Estrie - JEVI – Centre de prévention du suicide |

CÔTE-NORD

| | | |
|--|--|--|
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC de la Côte-Nord - CALACS - Lumière Boréale - CALACS La pointe du jour - Centre femmes l'Étincelle - Centre de femmes aux 4 vents | <ul style="list-style-type: none"> - Maison Anita-Lebel - Maison Autour d'Elles - Maison des femmes de Baie-Comeau - La maison Tshimishtin |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none"> - Homme aide Manicouagan | <ul style="list-style-type: none"> - Homme Sept-Ils |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> - ÉMIPIC - DPCP - DSPC | <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité publique de Uashat mak Mani-utenam - Sûreté du Québec |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none"> - Centre d'amitié autochtone - Services scolaires de l'Estuaire - CÉGEP de Baie-Comeau - Centre de prévention suicide | <ul style="list-style-type: none"> - CISSS de la Côte-Nord - ESPACE Côte-Nord - Soutien à la Famille Pessamit - Le Rond-Point - Uauitshitun |

CHAUDIÈRE-APPALACHES

| | | |
|--|---|---|
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none"> - CAVAC de la Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches - CALACS Chaudière-Appalaches - CALACS Rive-Sud - Centre-Femmes l'Ancre - Centre femmes de Beauce - Centre femmes de Bellechasse - Centre femmes de Lotbinière | <ul style="list-style-type: none"> - Centre femmes La Jardilec - Centre femmes La Rose des Vents - Maison La Gitée - La Jonction pour elle - Le Havre des femmes - Le Havre l'Éclaircie - La Transit'Elles |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none"> - Centre Alter Agir - Centre Ex-Equo - Centre Yvon Mercier | <ul style="list-style-type: none"> - RÉHAB - Partage au masculin |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> - Service de police de la ville Lévis - Sûreté du Québec | <ul style="list-style-type: none"> - DPCP - DSPC Sainte-Foy et Chaudière-Appalaches |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none"> - Association des familles monoparentales et recomposées - Centre Domrémy des Appalaches - CISSS de Chaudière-Appalaches | <ul style="list-style-type: none"> - Maison de la famille Beauce-Etchemins - Maison des Hauts-Bois - Réseau d'Entraide des Appalaches |

CENTRE-DU-QUÉBEC

| | | |
|--|---|---|
| Organismes œuvrant auprès des victimes | <ul style="list-style-type: none"> - CALACS Unies-Vers-Toi - CAVAC du Centre-du-Québec - Maison des femmes des Bois-Francs - Maison La Nacelle | <ul style="list-style-type: none"> - Maison La Volte-Face - Centre de Femmes Parmi-Elles de Bécancour - La Collective des femmes de Nicolet |
| Organismes œuvrant auprès de conjoints ayant des comportements violents | <ul style="list-style-type: none"> - Accord Mauricie - Homme Alternative | <ul style="list-style-type: none"> - Maison Radisson — Centre résidentiel communautaire |
| Système judiciaire | <ul style="list-style-type: none"> - DPCP - DSPC | <ul style="list-style-type: none"> - Service de police d'Odanak-Wôlinak - Sûreté du Québec |
| Services sociaux et autres organismes communautaires | <ul style="list-style-type: none"> - Centre de prévention du suicide - Centre de santé d'Odanak - Centre de santé de Wôlinak - CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec - Comité d'accueil international des Bois-Francs | <ul style="list-style-type: none"> - Équijustice - Ludolettre - Maison Odanak - La Parenthèse - Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nation - Répit Jeunesse - Table d'exploitation sexuelle |

| | |
|---|--|
| Partenaire de l'ensemble des régions | <ul style="list-style-type: none"> - Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) - Service correctionnel Canada |
| Partenaires associés | <ul style="list-style-type: none"> - Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC) - Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) |

ANNEXE 2

Conseil d'administration et ressources humaines



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

Louise Riendeau, présidente
Daniel Bellemare, vice-président
Denise Tremblay, trésorière
Guylaine Boucher, secrétaire
Amélie Bois, administratrice
Annick Dumont, administratrice
Sylvie Hamel, administratrice
Carmen Massé, administratrice
Chantal Tanguay, administratrice

LES RESSOURCES HUMAINES

Permanence

Karine Messier Newman, directrice générale
Marie-Michelle Delisle, directrice administrative
Janet Laliberté Deroy, adjointe administrative
Yennelys Alcedo, personne dédiée au développement
Mylène Collin, coordonnatrice de liaison et de formation
Audrey Poirier, agente de liaison
Geneviève Paquin, agente de liaison
Alexandre Ratté, agent de liaison
Pierre-Luc Trépanier, agent de liaison
Anaïs Bullion, agente de liaison
Nathalie Gauthier, agente de liaison
Carole Donatelli, agente de liaison
Suzanne Marchand, agente de liaison

Formation

Caroline Duchesne, intervenante auprès des contrevenants
Karine Messier Newman, directrice générale
Geneviève Paquin, agente de liaison
Mylène Collin, coordonnatrice de liaison et de formation
Anaïs Bullion, agente de liaison
Nathalie Gauthier, agente de liaison
Carole Donatelli, agente de liaison
Yennelys Alcedo, personne dédiée au développement
Suzanne Marchand, agente de liaison

Ressources contractuelles

Rosalie Lefebvre, soutien à l'entrée de données
Adeline Rousseau, soutien à l'entrée de données
Anne-Sofie Bathalon, projet « Ligne de temps »
Myriam Lacoursière, projet « Ligne de temps »